

MINI-STAGE AU CFA LAVAL

Formations en apprentissage

Le CFA organise deux journées mini-stage, pour les collégiens (de 4^{ème} ou 3^{ème}) qui envisagent de s'orienter vers les formations en apprentissage.

A cette occasion, les jeunes pourront faire la visite du site (salles de cours et internat au CFA, atelier hippique, atelier forge et ferrure, exploitation), et dialoguer autour d'une table ronde avec des apprentis qui racontent leur vie en entreprise et au CFA.

Pour assister à cette après-midi, il faut renseigner la présente convention avec son collègue et son représentant légal en n'oubliant pas de préciser la date choisie.

Afin de faciliter l'organisation, merci de bien vouloir nous renvoyer la convention visée de l'établissement d'origine et du représentant légal **avant le 09 mars 2019.**

CONVENTION DE MINI-STAGE

Il est convenu entre :

.....
.....
.....

(Etablissement d'origine)

NOM Prénom du responsable à contacter en cas de besoin :

☎

et



CFA DU LYCEE AGRICOLE DE LAVAL

321 Route de St Nazaire - CS 81319

53013 LAVAL Cedex

☎ : 02.43.66.06.91 ✉ cfa.mayenne@educagri.fr

(Etablissement d'accueil)

que l'élève

NOM : Prénom :

Né(e) le : à :

Classe : ☎ :

Adresse :

Code postal : Ville :

Précisez la formation par apprentissage envisagée au CFA :

Participera à un stage de découverte à la date et aux horaires notés ci-dessous : *(cocher la date choisie)*

Mardi 19 mars 2019 de 13h15 à 17h00

ou

Mardi 26 mars 2019 de 13h15 à 17h00

Accueil dès 13h15 au CFA du Lycée Agricole de Laval.

Pendant son séjour dans l'établissement, l'élève stagiaire reste sous la responsabilité du principal du collège. Il doit respecter le règlement du CFA et particulièrement les consignes de sécurité. Pour tout incident ou accident, la directrice du CFA prend contact avec le principal du collège pour fixer la conduite à tenir.

Pour l'établissement d'origine

Le.....

Le Principal

Pour le CFA

Le

La Directrice

Nathalie CRABOS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père , mère , tuteur , autreà préciser

Responsable de l'élève (NOM, Prénom)

scolarisé au

l'autorise à effectuer un mini-stage d'observation au CFA du Lycée Agricole de Laval, aux dates et heures précisées ci-dessus.

A Le

Le responsable légal